

Janvier 2025

## Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Vous trouverez ci-joint votre compte de taxes de 2025 qui reflète une hausse des taxes limitée à 2,52 % pour tous les contribuables.

Lors de la séance du conseil municipal de décembre 2024, votre conseil a adopté son budget de fonctionnement pour l'année 2025. Cette année, l'équipe administrative de la Ville et votre conseil ont donné la priorité à l'efficacité des opérations quotidiennes sans introduire de nouveaux programmes, en veillant à ce que les résidents restent au cœur de nos efforts. Nous avons soigneusement équilibré un budget de 136,1 millions de dollars — une augmentation modeste de 4,61 % par rapport à l'an dernier — tout en maintenant des services de haute qualité et en atténuant l'impact financier sur les résidents.

### Des facteurs clés qui échappent à notre contrôle

Une part importante de vos taxes, soit 65,4 %, est affectée à l'Agglomération de Montréal. De plus, l'inflation continue de faire grimper le coût des biens et des services nécessaires au bon fonctionnement de la ville.

### Votre compte de taxes 2025

Afin de maintenir la hausse à un niveau comparable à l'inflation, la Ville prévoit utiliser 3,6 millions de dollars de ses surplus accumulés. Cette décision réfléchie, reflète notre volonté de maintenir des services de qualité tout en répondant aux défis d'un contexte économique exigeant et aux impératifs environnementaux.

### Votre compte de taxes comporte deux lignes distinctes :

- Contributions à l'Agglomération de Montréal ;
- Taxes locales dédiées aux services spécifiques de Mont-Royal.

Pour plus de détails, consultez la section *Taxation* de notre site Web ou balayez ce code QR.



### Nos principales priorités pour 2025 sont les suivantes :

- Élaborer des solutions durables pour le réseau d'égouts afin de réduire les risques d'inondation causés par les fortes pluies ;
- Lancer les travaux de deux projets communautaires transformateurs : le **Centre sportif et communautaire** et le nouveau bâtiment **30/40 Roosevelt** ;
- Maintenir des services de qualité tout en adoptant un **Programme particulier d'urbanisme** (PPU) pour le secteur de Beaumont ;
- Étendre le réseau cyclable en mettant l'accent sur les initiatives de verdissement ;
- Moderniser les règlements de zonage pour répondre aux besoins contemporains en matière d'urbanisme.

Avec l'ouverture du REM prévu à l'automne, nous mettrons également l'accent sur l'amélioration de la sécurité routière dans la ville, y compris l'amélioration de la coordination des feux de circulation au centre-ville.

### Pour une gestion financière durable

Le budget de fonctionnement 2025 reflète une approche stratégique qui priorise la qualité de vie des résidents et le développement durable. En équilibrant les défis socio-économiques et environnementaux, la Ville cherche à répondre de manière responsable aux besoins croissants de la communauté tout en apportant des améliorations essentielles en matière d'infrastructures, de sécurité, de mobilité et de développement urbain.

Nous vous encourageons à consulter le **Rapport sur le budget de fonctionnement 2025** et le **Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027** sur notre site Web. Ces documents détaillent nos stratégies de gestion financière et nos engagements pour les années à venir.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez alors que nous travaillons ensemble à bâtir une Ville de Mont-Royal prospère et durable.

Avec mes salutations distinguées,

Le maire, Peter J. Malouf